

Bruxelles s'est trouvé des partenaires pour sa Stratégie 2025

- ▶ 18 objectifs, 160 mesures concrètes.
- ▶ Les Communautés et les partenaires sociaux se mobilisent.

La Wallonie a son plan Marshall, Bruxelles a depuis hier sa Stratégie 2025. Objectif : redynamiser l'économie bruxelloise, avec une vision prospective sur dix ans. Deux axes, 18 objectifs, 160 mesures – nous vous en présentons quelques-unes ci-après. Que retenir de la centaine de pages signées officiellement, mardi après-midi, à l'Atomium, par treize ministres et sept représentants des patrons et syndicats ?

1 Le décloisonnement de Bruxelles La Région est géographiquement coincée entre la Wallonie et la Flandre, institutionnellement ralentie par la multitude des instances. Par le passé, les grands plans de développement se sont souvent arrêtés aux frontières et compétences régionales. La Stratégie 2025 les dépasse. L'ensemble des entités bruxelloises (la Région, les Communautés communautaires) font cause commune. Mais, surtout, les Communautés française et flamande ont non seulement été consultées mais sont partenaires de la mise en œuvre. Une grande première plus que salutaire si elle est suivie d'effets : les acteurs bruxellois réclament de longue date une adéquation des poli-

tiques d'enseignement aux réalités bruxelloises.

2 Un premier pas de la Flandre La chaise vide la plus remarquable, mardi, dans la boule Prigogine, était celle de Joëlle Milquet, perquisitions obligent. En revanche, le gouvernement flamand était représenté par Sven Gatz (VLD), tout un symbole. Le ministre VLD n'a toutefois pas paraphé le document... Un sérieux bérol ? L'intéressé, et ses interlocuteurs bruxellois, jurent que non. « Nous souscrivons aux objectifs », insiste Sven Gatz. *Nous en avons discuté au sein du gouvernement flamand, nous soutenons l'initiative.* Pas totalement quand même. « Nous avons besoin d'un peu de temps pour

approfondir certains points, explique Sven Gatz. *C'est le sens de la note que j'ai remise à Rudi Vervoort.* » Dans les rangs bruxellois, on se monte plutôt optimistes. « Nous avons eu énormément de contacts avec les cabinets Muyters ou Crevoits, pour le contenu de notre Stratégie 2025, explique Rudi Vervoort. *De là à voir Geert Bourgeois venir signer en grande pompe le texte, il y a un pas encore difficile à franchir.* » Didier Gosuin (FDF) poursuit sur le même ton. « Dans une série de dossiers, on avance. Un exemple ? *Activis va signer un accord de coopération avec le VDAB, pour permettre les formations en immersion linguistique.* » Sven Gatz souligne d'ailleurs naturellement que, sur

le terrain, notamment pour la mobilité des travailleurs, « les coopérations s'organisent très bien ».

3 Les partenaires sociaux pleinement associés Autre nouveauté dans cette Stratégie : l'implication des patrons et syndicats. La définition de la Stratégie a bien évidemment fait l'objet d'une concertation classique avec les partenaires sociaux. Mais, pour une série d'objectifs, la mise en œuvre sera assurée conjointement par les ministres compétents et les représentants des employeurs et travailleurs. Un « co-travail » inédit qui enchante, logiquement, les intéressés. « Ils veulent s'engager, nous leur donnons la possibilité de le faire. Ce

ne seront pas de simples belles-mères », insiste Didier Gosuin. Positifs sur la méthode, les partenaires sociaux le sont aussi sur le fond. « C'est une très bonne base de travail », explique Jean-Claude Daoust (Bec). *Et j'ai l'impression que nous ne sommes pas dans la simple déclaration d'intention.* »

4 Un accord gouvernemental prolongé La Stratégie 2025 n'est bien sûr pas un simple copier/coller de l'accord gouvernemental. Centrée sur le développement économique, elle a pour horizon 2025 et non la fin de la législature. Surtout, ici, les ministres régionaux ne sont pas seuls en charge de sa mise œuvre. ■

VÉRONIQUE LAMQUIN

ENSEIGNEMENT

Un effort marqué pour l'apprentissage des langues

Tous les Bruxellois réclament de longue date des réformes en la matière. On trouve, dans cet objectif, des mesures visant notamment à améliorer l'apprentissage des langues, défi majeur pour réduire le chômage. Parmi celles-ci, la création d'incitants (régionaux et communautaires) pour développer les écoles en immersion, la création d'une école normale bilingue (avec une formation commune dans les deux langues, menant à la "codiplomation" des instituteurs)... Il est bien évidemment aussi question du boom démographique. Pour accélérer la création de nouvelles écoles, il est notamment prévu d'adapter les permis d'urbanisme, d'identifier sans attendre les terrains, immeubles ou ensembles de bureaux pouvant être reconvertis en écoles, le tout en veillant à une répartition équilibrée des nouvelles infrastructures. Autre priorité : l'amélioration de l'attractivité des écoles. Parmi les engagements : l'équipement des établissements en technologie numérique. Ou encore la création d'une structure chargée de réaliser, à moindres frais et rapidement, pour tous les pouvoirs organisateurs, des petits travaux de rénovation dans les écoles.

La formation professionnelle est également reprise comme l'un des 18 objectifs prioritaires. Là aussi, l'accent est mis sur l'apprentissage des langues, notamment via le développement de stages de formation professionnelle en immersion linguistique ou le développement de la plate-forme d'autoformation Brulingu. La formation en alternance est également encouragée. Mais aussi la validation des compétences, laquelle permet de faire reconnaître par les Communautés les acquis et compétences démontrés lors de stages en entreprises.

V. L.A.

ENTREPRISES

Bruxelles aura son Small Business Act

La Wallonie vient de se doter du sien, Bruxelles ne sera pas en reste ; le projet sera élaboré avec les partenaires sociaux. Parmi les engagements pris à cet égard, le développement d'une administration « business-friendly » : il est question de limiter les charges et coûts administratifs, de mettre en place un guichet unique pour les TPE et PME... Au passage, le gouvernement s'engage à améliorer les procédures de délivrance des permis d'urbanisme et d'environnement. Autre priorité : l'accès au financement. Parmi les projets, il est prévu de renforcer les moyens dévolus au microcrédit, d'imposer aux pouvoirs publics des délais de paiement des fournisseurs (maximum trente jours), de créer une caisse de compensation pour limiter les difficultés de trésorerie dues à ces retards. Toujours au niveau de l'aide au financement, le gouvernement veut aussi créer un environnement favorable aux mécanismes de financement alternatif, comme le crowdfunding ou le winwinning, lancé en Flandre et repris par la Wallonie (objectif : mobiliser l'épargne des particuliers pour soutenir des investissements privés).

Le gouvernement bruxellois entend encore mettre en place le dispositif de Seconde chance, pour aider les entrepreneurs ayant fait faillite à retenter leur chance. Pour les entrepreneurs qui débutent, il est prévu de leur octroyer des bourses de démarrage, de mettre à leur disposition des locaux, de leur offrir un accompagnement personnalisé, de faciliter leur accès à des crédits fiables.

V.L.A.

FONCTION PUBLIQUE

Un maximum de Bruxellois sous contrat

Le gouvernement bruxellois entend « montrer l'exemple » en matière d'emploi et, dès lors « encourager la représentativité des travailleurs bruxellois dans la fonction publique ». A l'heure actuelle, ils sont, selon les départements, entre 30 et 70 %.

Concrètement, il est notamment prévu de maintenir en interne les services moins qualifiés. Par exemple les fonctions de nettoyage.

Autre défi : intégrer, dans la fonction publique, un maximum de demandeurs d'emploi bruxellois infraqualifiés. En pratique, il est prévu de stimuler leur engagement par l'octroi de subsides « diversité », réservés aux chômeurs issus des quartiers où le taux de chômage est égal ou supérieur à la moyenne régionale.

Il est encore prévu d'encourager les demandeurs d'emploi bruxellois à occuper des postes dans le rôle néerlandophone de l'administration. Et, pour ce faire, de développer une offre de formation en langues, orientée sur la réussite des brevets linguistiques du Selor.

Enfin, le gouvernement se donne pour objectif d'augmenter l'attrait de Bruxelles, notamment via des campagnes plaçant la cause des employeurs publics bruxellois. Il est encore question d'étudier de près le phénomène d'exode urbain après l'obtention d'un emploi dans la capitale, afin de définir des actions. Et même de créer un service logement au sein du ministère bruxellois, afin de faciliter les recherches des agents du service public régional.

EMPLOI

Soutien à huit secteurs porteurs

En matière d'emploi, la Région bruxelloise a hérité de nouveaux leviers, grâce à la sixième réforme de l'Etat. Il est dès lors prévu une réforme de fond en comble des dispositifs d'aide à l'emploi, les fameux « groupes cibles ». Pour la définir, le gouvernement analyse pour l'heure le profil des demandeurs d'emploi, les besoins des entreprises, et les budgets disponibles. Objectif : mise en œuvre en 2016.

Mais la Stratégie 2025 prévoit aussi de soutenir les secteurs porteurs d'emploi pour les Bruxellois. Huit domaines ont été identifiés ; pour chacun d'entre elles, des mesures spécifiques seront développées. Exemple : pour stimuler le tourisme (et donc l'emploi dans ces filières), un pôle de compétence sera créé, la connaissance de l'anglais sera encouragée, le secteur de l'hébergement sera professionnalisé (via notamment l'adoption d'une classification, de nouvelles conditions d'exploitation...).

Les métiers du social et de la santé seront également soutenus, via notamment le développement de filières de formation pour les services aux personnes. En environnement, il est prévu d'investir dans le traitement des déchets ; en économie, le commerce aura la priorité. La mode et le design seront également ciblés, via la mise en place de dispositifs de soutien au développement des activités professionnelles. Autres priorités listées : les métiers de l'industrie, de bouche, du patrimoine.

V.L.A.

RÉACTION

Le MR dénonce un catalogue de bonnes intentions

Le chef de Groupe MR du Parlement de la Région bruxelloise, Vincent De Wolf, s'interroge sur le nouveau catalogue de bonnes intentions que constitue la Stratégie 2025 de Rudi Vervoort, ministre-président du gouvernement de la Région Bruxelles capitale. Le gouvernement bruxellois propose une Stratégie 2025 déclinée en 18 objectifs et 160 projets... :

Vincent De Wolf exprime sa profonde inquiétude au regard de l'échéance proposée. « Il est temps que les choses aillent plus vite, surtout que ces objectifs sont déjà connus depuis 10 ans ! Pourquoi faut-il encore attendre autant de temps ? »

En parallèle, il rappelle ses propositions, avancées le 5 juin dernier, qui sont, elles « concrètes, réalisables rapidement et provoquant des résultats sur le long terme ». Il les mentionne en insistant sur certaines priorités que sont, en premier lieu, le logement avec la proposition de donner

plus de moyens budgétaires pour les logements moyens afin de garder les classes moyennes dans la région bruxelloise et d'instaurer, pour les logements sociaux, une allocation loyer contrôlée au moyen d'un contrat entre le propriétaire, le locataire et la région ; en second lieu, l'image de Bruxelles avec l'importance de faire de Bruxelles une ville culturelle ; et enfin, en dernier lieu, il s'agit de favoriser la « réindustrialisation » de la région bruxelloise au sens notamment des métiers de l'artisanat à haute valeur ajoutée.

INVESTISSEMENTS

Des milliers d'emplois pour les nouveaux quartiers

Logiquement, l'un des axes de la Stratégie 2025 repose sur les grands investissements publics. Sont notamment repris les nouveaux quartiers. Avec, et c'est une première, des objectifs chiffrés de création d'emplois pour chacun d'entre eux.

Heyssel. Il est donc prévu la création d'une nouvelle salle de congrès, d'un stade, de logements... Soit 2.000 emplois escomptés pour la construction des lieux, et autant, potentiellement générés par l'activité économique.

Reyers. Le pôle média (VRT, RTBF notamment) accueillera aussi des logements. Soit 4.000 emplois pour l'aménagement, 3.200 pour l'activité économique.

Midi. Il est ici essentiellement question de réaménager les lieux (notamment au niveau des transports). L'espoir : 3.000 emplois dans la phase de construction, puis 6.000 avec l'activité économique.

Tour et Taxis. Outre un nouveau parc de 10 hectares, des logements sont prévus, avec 3.500 emplois pour les travaux, 4.000 ensuite.

Josaphat. La zone d'activité économique doit aussi fournir 1.800 nouveaux logements. Soit 2.400 emplois pour les travaux, 1.000 pour l'activité économique.

Schaerbeek-Formation. Des activités logistiques sont prévues. Avec, à la clé, 1.000 emplois pour la construction et 700 pour l'activité économique.

Soit, au total, 16.000 emplois escomptés pour la phase de travaux et près de 17.000 emplois pour l'activité économique programmée sur ces différents sites.